

## Procès Verbal du 2nd conseil d'école (26/03/2024)

### Les membres du conseil d'école présents :

#### Les élus :

- Mme Nathalie LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires

#### Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) :

- Mme BLUNAT

#### L'équipe enseignante :

- Mme PIERSON (PS/MS)
- M. JOBIN (GS/CE1), directeur
- Mme DUPEUX (CE2)
- Mme GARREL (CE2/CM1)

#### Les représentants des parents d'élèves :

- Mmes FILLET, CECCHINI et BOUAT-BOSSAN, M. JOURDAN

### Les membres du conseil d'école excusés :

- M. Yannick BERTHIER, Inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin

- M. Albert BUISSON, maire de la commune

- M. Pierre BLUNAT, DDEN

- Mmes PATRAS, BREJAT, MARTIN Daphné et Marie-Andrée, Mme PARPAITE enseignantes en arrêt maladie

- Mme Sylvie DUSSERT, souffrante

- Mmes FAYARD, FABARAON, GLENAT, TROCHERIE, BERTHET, ROVERA et VALLIN, représentants des parents d'élèves

### Préambule :

Rappel du rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- établit et vote le règlement intérieur de l'école
- participe à l'élaboration et adopte le projet d'école
- donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :

- Les actions pédagogiques et éducatives
- L'utilisation des moyens alloués pour l'école
- Les conditions d'intégration des enfants handicapés
- Les activités périscolaires
- La restauration scolaire
- L'hygiène scolaire
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République

- donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives

Les sujets et les questions qui sortiraient de ce cadre ne seront pas traités en conseil d'école.

### **ORDRE DU JOUR DES ENSEIGNANTS & DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES**

#### - Généralités concernant l'école :

- Prévisionnel effectifs rentrée 2024/2025 et Dates des inscriptions

À ce jour, pour la rentrée 2024 / 2025, il y aurait :

9 Petite Section	13 Cours Préparatoire	28 Cours Moyen 1ère année
10 Moyenne Section	16 Cours élémentaire 1ère année	23 Cours Moyen 2ème année
11 Grande section	15 Cours élémentaire 2ème année	

Soit

30 élèves en maternelle cycle 1      44 élèves en cycle 2      51 élèves en cycle 3

et un total de 125 élèves.

Suite à la première commission, l'inspecteur de circonscription, M. BERTHIER m'a assuré qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe. Les effectifs réels après les inscriptions devraient entériner cette décision s'il n'y a pas une nouvelle baisse.

Les inscriptions auront lieu :

- les lundis 18 mars, 25 mars, 8 avril et 29 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- les mardis 26 mars et 30 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- Organisation de l'étude pour l'année scolaire 2024/2025 :

Pour l'instant, 3 groupes de 12 enfants maximums resteraient ouverts l'année prochaine, soit 36 places. Pour ce qui est de la garderie, le même fonctionnement qu'actuellement sera conservé.

- Stage RAN vacances d'hiver : Le stage, assuré par David JOBIN, a accueilli 6 enfants de l'école : 3 CP, 2 CM1 et 1 CM2. Le stage s'est plutôt bien déroulé dans l'ensemble. La difficulté est de gérer des niveaux hétérogènes avec plus ou moins d'autonomie. Néanmoins, les enfants semblaient contents des progrès réalisés par rapport aux compétences demandées par les enseignants même si tout n'a pas pu être abordé.

- Évaluations nationales mi-parcours CP : les résultats ont été transmis aux familles et les enfants détectés en difficultés pourront bénéficier de l'intervention de Sophie DIAB, maîtresse E (troubles des apprentissages) du RASED (Réseau d'aide et de suivi des enfants en difficultés) ou des APC (Activités pédagogiques complémentaires).

- Médecine Scolaire : quelles classes ont été vues et seront vues ?

Les classes de MS, GS, CE2 ont été vues au cours du 1er trimestre.

La classe de CM2 sera vue le 6 mai prochain.

- Projet de classe, d'école :

ECOLE :

- Passage de la flamme Scol'Ympique le 30 novembre : Il s'agissait de faire tourner la flamme d'école en école. Nous l'avons accueillie le jeudi 30/11, elle a fait le tour des classes dans la matinée puis elle est repartie vers Chantesse puis Notre Dame de l'Osier, l'après-midi.

Chaque classe avait préparé un petit travail sur la commune qui a pu être mis dans le livre de bord qui suit la flamme et présente les différentes écoles où elle est passée.

Pour que chaque élève puisse toucher et transmettre la flamme des courses de relais ou autres actions ont été réalisées dans chaque classe.

Ce fut une belle réussite, appréciée de tous.

- Goûter de Noël collaboratif et participatif : Les enfants apprécient toujours ces moments de cuisine pour les autres et de partage. Ce fut l'occasion pour chaque classe de chanter les chants de Noël appris en classe ou avec l'intervenante musicale.

- Carnaval : le 21 mars. Une belle réussite avec M. Carnaval réalisé par les classes de TPS/PS/MS et CM1/CM2, la présence de nombreux parents et surtout de nombreux parents mobilisés pour permettre aux enfants d'avoir un très beau goûter : crêpes, bugnes, gaufres, gâteaux, boissons, ingrédients pour garnir les crêpes... Un GRAND merci à tous les parents pour ces nombreuses préparations.

- Cross coopératif, le 12 avril

- Projet musique avec Valérie DROUVIN, Intervenante musicale de SMVIC : le 09 avril autour des percussions pour poursuivre le projet « djembé » réalisé l'année dernière.

- Challenge Mobilité Scolaire : Il s'agit de faire réfléchir les enfants sur un autre moyen de transport que la voiture pour se rendre à l'école et cela a entraîné de beaux débats et des recherches de solutions. Même si cela a eu peu d'incidence sur le 1er vendredi (22/03), de nombreux enfants venant déjà à pied, certaines familles ont néanmoins joué le jeu. Espérons que sur les 2 prochains vendredis, l'impact soit plus fort.

CLASSES ELEMENTAIRES :

- Présentation Basket Fauteuil par le club de Meylan : un beau moment d'échange au cours duquel les enfants ont pu appréhender et maîtriser le fauteuil roulant au cours de petits ateliers mais aussi tenter de marquer des paniers en étant en fauteuil et donc en s'adaptant et vivant le handicap.

- Présentation du Rugby Fauteuil par le club Quad Rugby de Grenoble : encore un beau moment d'échange et de pratique du rugby fauteuil où les enfants ont fait des matchs et visité le poste de conduite aménagé pour une personne tétraplégique.

Au cours de ces 2 ateliers, ils ont pu poser des questions sur le handicap, comment faire les choses en fauteuil, avec une jambe et prendre conscience des conséquences des accidents de la vie.

• Animations sur 2 demi-journées sur la thématique « Apprendre à porter secours » : Les enfants ont appris à protéger, sécuriser, alerter et porter secours à travers de petites saynètes et activités très bien menées par l'animatrice, Manon.

• Animation « Bibliothèque » autour d'une thématique par les animatrices de la médiathèque de Pont-en-Royans, financé par SMVIC : des beaux moments de lecture offerte appréciés par les enfants pour leur donner le goût de lire et de se rendre dans les médiathèques de SMVIC (Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté).

#### CLASSES/CYCLES :

• TPS/PS/MS et GS/CE1 : - Sortie du 9 février à Grenoble

→ Matin : Concert « Le Carnaval des Animaux » présenté par La Fabrique Opéra : Un spectacle très chouette et interactif. Entre chaque tableau, le chef d'orchestre intervenait pour présenter les différents animaux et les instruments associés qui avaient un bruit similaire ou presque. Ce fut également l'occasion de découvrir un orchestre avec ses instruments, une salle de spectacle et d'assister à un concert sans artifice autour.

→ Après-midi : Visite et Atelier au musée d'art contemporain « Le Magasin » pour découvrir l'artiste Julien CREUZET. Un atelier un peu moyen pour les TPS/PS/MS autour d'une construction personnelle avec des playmaïs. L'atelier des GS/CE1 était un peu long mais intéressant néanmoins avec la réalisation d'une phrase ou court texte pour exprimer son ressenti.

- Participation au concours « 1, 2, 3, Lisez » organisé par la librairie « Le Marque Page » en partenariat avec l'école des loisirs

Une belle journée chargée qui a permis aux enfants de découvrir des lieux culturels et des œuvres qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer pour beaucoup ;

• GS/CE1 : - Participation au concours « 2 sur set » autour des produits de la mer et des rivières : la classe a remporté le 1er prix et en tant que lauréat, nous avons reçu 120 sets de table qui seront distribués prochainement aux enfants et un chef viendra cuisiner pour les enfants et adultes de la classe autour des produits de la mer et des rivières.

- Animations autour du tri des déchets et fabrication de papier à partir de papiers recyclés avec l'association « Espace Nature Isère » et SMVIC : 2 animations qui ont plu aux enfants et qui leur ont permis d'apprendre ou de revoir les consignes de tri et d'avoir une approche du recyclage avec la fabrication de leur propre feuille de papier recyclé qu'ils pourront reproduire à la maison.

• CP/CE1 : Cosmocité l'après-midi du mardi 18 juin

• CE2 : - Réalisation de crêpes : un moment convivial avec le plaisir de cuisiner ensemble

- Préparation des projets qui auront lieu après les vacances de printemps : La classe découverte pour laquelle les élèves commencent à se projeter grâce au travail scolaire débuté en histoire-géographie, littérature... et Le spectacle de chants (tour de chant) qui aura lieu au Diapason le 28 mai avec des jeunes musiciens de l'école de musique et d'autres classes, dont celles de Mmes GARREL et Marie-Andrée MARTIN.

• CE2/CM1 : - Réalisation d'un film avec Radio Sud Grésivaudan, financé par SMVIC en parallèle de séances d'intervention à l'éducation aux médias et de ce qu'ils donnent comme information (vraies / fausses...) : riche en apprentissage sur les médias.

Pour rappel, les réseaux sociaux ne sont autorisés qu'à partir de l'âge de 13ans. L'utilisation de ces derniers dans le cadre intrafamilial peut avoir des répercussions au niveau de l'école puisque les élèves communiquent entre eux pendant le week-end de façon plus ou moins cordial et les problématiques se retrouvent à l'école. Parents, SOYEZ VIGILANTS et RESPECTEZ la loi pour le bien-être de vos enfants.

• CM1/CM2 : - Poursuite du Projet Aires Terrestres Éducatives et du défi classe énergie

- Projet « Résistances en Chemin » en partenariat avec La ligue de l'enseignement

Un GRAND merci aux parents accompagnateurs et au Sou des écoles qui nous offre la possibilité d'organiser de belles sorties pour nos élèves grâce au financement conséquent qu'il attribue à chacune des classes.

#### - Sécurité :

• Résultat de l'exercice « Incendie » n°2 : Le 2<sup>nd</sup> exercice incendie a eu lieu le lundi 18 mars

à 10h. Pour cet exercice, l'issue de secours a été bloquée par la simulation d'un feu dans l'espace devant la classe de CP/CE1. Cela a donc impliqué la prise des escaliers par toutes les classes de l'étage, excepté celle de Mme DUPEUX et le passage de la classe de CP/CE par celle de CE2/CM1. Un engorgement normal a été observé en haut des escaliers mais une évacuation dans l'ordre et rapide.

Le temps d'évacuation total a été de 3 minutes et 39 secondes.

Petit rappel aux enseignants : Penser à refermer les portes derrière soi pour éviter les appels d'air.

- Résultat de l'exercice « PPMS - Tempête » : ce 2<sup>nd</sup> exercice PPMS a eu lieu le lundi 25 mars à 9h45. Pour cet exercice, le scénario était de se mettre à l'abri suite à un appel de la préfecture nous avertissant du passage d'une tempête (vent violent - pluie - grêle) sur le département. Pour cela, tous les volets ont été fermés et les enfants proches des fenêtres se sont éloignés des ouvertures. La classe a continué. La durée de l'exercice a duré 15 minutes.

- Plan Vigipirate : Depuis l'attentat de Moscou de vendredi 22/03/2024, nous sommes passés au plus des niveaux, le niveau 3 du plan Vigipirate «Urgence attentat » Dans ce cadre, la sécurisation des écoles fait l'objet de mesures renforcées :

- Renforcement de la surveillance et le contrôle des rassemblements aux abords des écoles ;
- Restriction voire interdiction des activités aux abords des bâtiments ;
- Renforcement de la surveillance aux abords des écoles ;
- Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules ;
- La mobilisation de tous les acteurs académiques et le déploiement de 1 000 personnels de prévention et de sécurité du ministère dans les écoles sont également déployés dès aujourd'hui.
- Renforcement du partage d'informations entre le ministère de l'intérieur et l'Éducation nationale dans le cadre des cellules de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles mises en place dans chaque département ;
- L'accueil à l'entrée des écoles est assuré par un adulte ;
- Un contrôle visuel des sacs doit être effectué ;

En cas de refus, le directeur d'école peut refuser l'accès à l'établissement.

- L'identité des personnes étrangères à l'école est systématiquement vérifiée, en cas de doute le directeur d'école peut refuser l'accès à l'établissement.

Une attention particulière est également portée à la gestion des flux d'élèves, des entrées et sorties dans les écoles. Dans la mesure du possible, les attroupements qui exposent leurs membres à une menace d'attaque directe doivent être évités. Des solutions limitant la fréquence des allées et venues entre l'école et la voie publique peuvent être recherchées en concertation avec les autorités concertées.

- Budget Mairie alloué à l'école pour 2024 (si voté) :

Le reliquat de l'année 2023 est de 6514,88 €. Il sera reporté sur l'exercice 2024 comme à l'habitude.

La commune a budgétisé les montants suivants :

-Fournitures scolaires : 45 €/élèves, soit **6525,00 €** en se basant comme à l'habitude sur les effectifs à la rentrée scolaire N-1 par rapport au budget (pour le budget 2024, l'effectif retenu est celui de septembre 2023).

-Direction (achat de matériel administratif : enveloppes, papier...) : **150,00 €**

-Renouvellement des manuels ou matériel de sport pour l'école : **2 000,00 €**

Soit un budget total de **15 189,88 €** de disponible pour 2024.

En plus de cette enveloppe, rappelons que la municipalité participe à d'autres frais afférents à l'école : l'adhésion à la coopérative scolaire (OCCE) : environ 400,00 €, la location des bus et des bassins pour le cycle piscine : 2180,00 €, la location et le coût des copies, les forfaits téléphonie et internet, le personnel, l'entreprise de nettoyage...